

Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

27, 28 mai et 14 juin 2021 - MONTLUÇON

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux dans ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques.

Cette formation départementale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé. Une journée sera particulièrement dédiée à l'échange de pratiques à partir des projets des participants.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'appropriier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé.
- Connaître les repères méthodologiques et les ressources utiles à la conception d'un projet de promotion de la santé.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de l'Allier sont prioritaires.

Les participants doivent avoir une idée de projet à venir ou un projet déjà en cours d'élaboration.

FORMATRICES

Métilde HAVARD et Marine BALINEAU, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA, délégation Allier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

LIEU

MONTLUÇON (03100)

(Lieu précisé ultérieurement)

DURÉE & HORAIRES

3 jours (18h)

de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

27 et 28 mai, 14 juin 2021 - MONTLUCON



PROGRAMME

Jour 1

Les pré-requis d'un projet en promotion de la santé

- Les représentations de la santé.
- Les déterminants influençant les choix et états de santé.
- Les étapes de la méthodologie de projet en promotion de la santé.

Jour 2

La construction d'un projet en promotion de la santé

- Le projet : notion, origine, état des lieux.
- La définition de la problématique et des objectifs.
- La planification et la mise en œuvre.
- L'évaluation et la valorisation.
- La co-construction de la troisième journée de formation.

Jour 3

La méthodologie en pratique

- Élaboration d'un projet en promotion de la santé suivant la méthodologie : analyse collective et échanges de pratiques
- Approfondissements en fonction des besoins des participants.

Renseignements administratifs

Cécile BARBIER
Assistante administrative
contact03@ireps-ara.org
04 73 30 29 40

Renseignements pédagogiques

Métilde HAVARD / Marine BALINEAU
Formatrices
metilde.havard@ireps-ara.org
marine.balineau@ireps-ara.org
04 70 34 61 82



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ

27, 28 mai et 14 juin 2021 - Montluçon

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 30 avril 2021 à
IREPS ARA délégation Allier
Immeuble Sésame
1-3 rue Berthelot
03000 MOULINS
contact03@ireps-ara.org

Description brève de votre projet (public cible, thème....) et son état d'avancement (idée, début de mise en œuvre...) :

.....

.....

.....

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien

